

Programme

La gestion et la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

Objectifs

- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et des M.P.

Points clés de la formation

- Les modalités de la déclaration de l'accident du travail
- La maladie professionnelle
- Les procédures
- La tarification et son compte
 - ✓ Le compte employeur
 - ✓ La tarification
- Le coût de l'accident du travail
- Les ristournes et subventions :
 - ✓ Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
 - ✓ La minoration de taux des A.T. trajet
- Les modèles de procédures :
 - ✓ Déclaration d'A.T.
 - ✓ Documents à remettre au salarié en mission
 - ✓ Accident provoqué par un tiers, M.P., soins A.T., légers
 - ✓ Le registre des accidents de travail bénins

Public

Ces formations s'adressent aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

FORMATION GRATUITE,

INSCRIPTION OBLIGATOIRE par mail à christelle.maubert@entreprises28.org ou
par téléphone au 02 37 33 63 00

Il faudra préciser votre : NOM/Prénom/Fonction/Entreprise/Email/Téléphone.